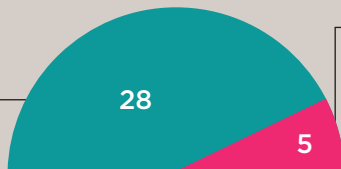


**LE CONSEIL MUNICIPAL***Répartition des sièges*

LISTE  
« Du Cœur et de l'action  
pour Les Herbiers »



LISTE  
« Les Herbiers, pour une  
alternative écologique et  
sociale »

## « AGRICULTURE : CULTIVONS LES SOLUTIONS »

### Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

La grippe aviaire vient de faire des ravages en Vendée, foyer de la pandémie. De nombreux aviculteurs ont dû faire abattre l'ensemble de leurs animaux, mettant en péril la pérennité même de leur exploitation. Le virus a généré 750 millions d'euros de frais dans le département, soit la moitié du coût pour la France entière. Oui, notre territoire est à l'origine de la pandémie parce qu'il est très dense en élevages de volailles, notamment de canards. Ne devrait-on pas en tirer une première leçon : on ne peut continuer à densifier comme ça ; ce modèle agricole ne permet pas sa propre pérennité et n'assure pas des conditions sanitaires acceptables.

#### Un modèle à bout de souffle

Il n'offre pas non plus des conditions de vie décentes à une majorité des agriculteurs. Pour survivre, ceux-ci sont obligés de travailler de plus en plus, au détriment de leur vie de famille. Ils peuvent faire 60 à 70 heures de travail par semaine, gagnent en moyenne 1000 € par mois et 25 % des paysans vivent sous le seuil de pauvreté. Les lois Egalim sont un échec : elles étaient censées rémunérer justement les producteurs, renforcer la qualité sanitaire et environnementale, et favoriser une alimentation saine.

En conséquence, il y a 200 paysans en moins par an en Vendée et le rythme de la baisse s'intensifie, comme au plan national. L'un des enjeux actuels est donc le renouvellement des générations : aujourd'hui il y a 2 départs – bientôt 3 – pour une installation, et les frais d'installation sont de plus en plus lourds.

L'impact de ce modèle agricole sur l'environnement est tout aussi désastreux. Deux chiffres seulement : 97 % des cours d'eau en Vendée sont en mauvais état écologique, et 30 % des oiseaux communs ont disparu de nos territoires.

En 40 ans, la part de notre budget alimentaire est passée de 40 à 20 % ; c'est dire si nos priorités sont ailleurs... Mais il faut savoir que les consommateurs payent leur alimentation trois fois : à l'achat, et via leurs impôts pour des aides financières à l'agriculture et les frais de dépollution de l'eau.

Bref, on marche sur la tête.

#### Nous avons besoin d'une alternative agricole

Nos choix de consommateurs peuvent faire changer les choses, et les politiques publiques sont un autre levier : il faut arrêter de financer la production intensive, néfaste pour tous, et fléchir les aides vers une production saine. Nous devons revenir à un modèle paysan, avec de moins grandes fermes et plus d'emplois.

Les aides européennes de la PAC devraient être versées à une exploitation en fonction du nombre d'emplois qu'elle permet et non de sa surface. (80 % des aides vont à 20 % des agriculteurs, les grosses structures intensives...) Il faut utiliser cet argent pour conduire une politique incitative en rémunérant les agriculteurs qui ont des comportements vertueux. Et non pour réparer les dégâts...

#### Viser le 100 % bio

C'est la seule logique tenable. En Vendée, le bio représente seulement 10 % de la surface agricole (19 % des emplois agricoles), nous avons donc encore du chemin à faire. Le label bio une certification de qualité. Sachons, par exemple, qu'un poulet élevé en plein air fournit beaucoup plus de protéines qu'un poulet élevé en batterie.

#### Mettre en relation l'agriculture avec notre territoire

Dans son Projet Alimentaire Territorial, notre Communauté de communes doit constituer des réserves foncières pour favoriser l'installation d'agriculteurs bio, prévoir la création d'une plate-forme de transformation et de conditionnement des produits locaux, avoir un vrai projet pour la restauration collective... Et, pourquoi pas, proposer un Pays des Herbiers sans pesticides de synthèse !

## « CONTINUITÉ »

### Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Le 19 juin dernier, Véronique Besse était élue – réélue même – députée de la Vendée. Une victoire nette qui vient récompenser un engagement de tous les instants pour Les Herbiers, les Herbretais et, plus généralement, les Vendéens. Cette victoire, c'est d'abord celle de la proximité et du travail. Nous savons que Véronique sera un député de terrain, enraciné, loin d'être déconnectée de la réalité, proche de chacun d'entre nous, capable d'entendre et de faire remonter nos difficultés. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous réjouissons que sa permanence parlementaire soit située aux Herbiers, à deux pas de la mairie. Mieux encore, Véronique a fait le choix de rester membre du conseil municipal ! **Nous aurons donc un député actif et présent à la fois à Paris et en Vendée** pour ces cinq prochaines années et nous ne pouvons que nous en féliciter. Cette victoire est un vrai plus pour notre commune qui aura un porte-parole capable de nous représenter et d'être notre voix à Paris. Bravo Véronique pour cette belle victoire et bon courage pour tes nouvelles fonctions !

#### Un nouveau maire

Pour remplacer Véronique Besse, l'ensemble de l'équipe municipale a fait confiance à Christophe Hogard. Cela a été confirmé par un vote lors d'un conseil municipal, le 7 juillet dernier. Ce choix est un choix d'équipe et nous pensons qu'il est le meilleur pour notre ville. Cela fait quinze ans que Christophe Hogard travaille pour notre commune, aux côtés de Véronique Besse. Premier adjoint depuis 2020, conseiller départemental du canton des Herbiers depuis 2021, il a toute les qualités et toute l'expérience nécessaire pour conduire notre équipe et mener à bien nos projets.

Parce que si le maire a changé, l'équipe, elle n'a pas changé. Nos priorités, nos objectifs, notre vision de la ville et du rôle des élus n'ont pas changé. **En 2020, vous avez fait le choix d'une équipe ; en 2022, cette équipe est toujours là**, plus que jamais au travail. Nous sommes et nous resterons des élus de terrain, des élus de proximité, accessibles, disponibles, tant à la Ville des Herbiers, qu'à la Communauté de communes.

Christophe a souhaité placer son mandat sous le triple maître-mot d'identité, d'innovation et d'environnement. Ce triptyque correspond bien à ce qu'est la Ville des Herbiers : une ville fière de ses racines, qui possède une qualité de vie incroyable, qui est capable du meilleur – et ce dans tous les domaines, qu'il s'agisse de nos entreprises ou de nos associations – et qui veut toujours aller plus loin. Ce triptyque, nous l'aurons à l'esprit dans tout notre travail et notamment pour répondre aux grands enjeux du moment : la santé, le logement et le centre-ville.

#### Bonne rentrée !

Si l'été a vu l'élection d'un nouveau maire pour Les Herbiers, il a été l'occasion pour notre équipe municipale de poursuivre ses chantiers. C'est le cas, par exemple, de la réfection de l'avenue Georges Clemenceau ou des travaux au sein de l'école Prévert, avec notamment la création – toujours en cours – d'un nouvel accueil périscolaire.

L'heure est désormais à la rentrée : rentrée scolaire, sportive, ou associative. Pour nous la rentrée est aussi le synonyme de lancement de nouveaux projets. Ainsi, dans quelques jours, les fouilles devront commencer devant le donjon d'Ardelay, des travaux pourront débuter à l'Etendue, tandis que nos réflexions vont se poursuivre en faveur du pôle associatif.

Nous sommes au travail. Vous pouvez compter sur nous. Bien cordialement.

**La majorité municipale avec Christophe Hogard**